Personnes de contact

Médecin
Infirmier/ère
Pharmacie
Urgences
Remarques

Cette fiche informative réalisée par des professionnels vise à faciliter l'utilisation du médicament aux personnes concernées et à leurs proches. Elle est un complément à la notice d'emballage et à l'information professionnelle.

Version: ianvier 2023

Référence: www.swissmedicinfo.ch (2023)

© L'association Anticancéreux par voie orale www.anticancereuxoraux.ch









Information pour les patients

Abiraterone Sandoz®

Abiraterone Sandoz® a été choisi pour vous par votre médecin. Vous pouvez influencer positivement le traitement en suivant les informations suivantes.

Comment se présente Abiraterone Sandoz®?



Abiraterone Sandoz®: Comprimés de 500 mg et 1000 mg.

Comprimés à 500 mg : comprimés brun-rouge, ovales, marqués "500" sur une face.

Comprimés à 1000 mg : comprimés blancs, ovales, sans marquage, mais avec une rainure

Comment conserver Abiraterone Sandoz®?

Conserver à une température ambiante.

À quelle dose Abiraterone Sandoz® doit-il être utilisé?

Selon la prescription de votre médecin.

Comment dois-je prendre Abiraterone Sandoz®?

- Prenez tous les comprimés en une prise par jour, au moins 1 heure avant ou 2 heures après un repas léger.
- Prenez les comprimés une fois par jour, si possible à la même heure, avec un verre d'eau.
- Avalez les comprimés de 500 mg entiers. Ne pas les mâcher, ni les casser ou les écraser. Seuls les comprimés de 1000 mg peuvent être divisés.

Qu'est-ce que je fais si...

...j'ai oublié le médicament?

- Ne pas prendre la dose oubliée ultérieurement. La prochaine prise se fera à l'heure habituelle le lendemain.
- Ne prenez jamais deux doses quotidiennes le même jour.
- Notez la date de l'oubli.

...j'ai vomi le médicament ?

- Ne prenez pas de nouveaux comprimés.
- Poursuivez le traitement sans changement le lendemain.

... j'ai pris trop de comprimés /capsules ?

• Contactez votre équipe soignante pour fixer la prochaine prise.

Quels sont les effets indésirables fréquents ? Que puis-je faire ?

Œdème ou gonflement des articulations

• Contactez immédiatement votre équipe de traitement.

Troubles urinaires

• Contactez votre équipe de traitement.

En combinaison avec d'autres médicaments, d'autres effets secondaires peuvent apparaître.

Quand dois-je informer mon équipe soignante?

- Si vous souffrez d'essoufflement et/ou de palpitations.
- Si vous souffrez de symptômes persistants ou d'autres troubles inexpliqués.

Votre médecin a besoin de connaître quels médicaments ou préparations (y compris à base de plantes) vous prenez. Apportez-en la liste lors de votre prochaine visite.

Que dois-je encore savoir?

- N'interrompez pas le traitement sans consulter votre médecin.
- Ne prenez pas de médicaments (même en vente libre) contre les bouffées de chaleur sans en parler à votre médecin. Ces produits peuvent perturber l'effet du médicament.